

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Arrêté du 27 mars 2015 relatif à la reconnaissance de l'Association des producteurs de lait livrant à la société Fromagerie du Livradois « APSFL » en qualité d'organisation de producteurs dans le secteur du lait de vache**

NOR : *AGRT1508439A*

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, en date du 27 mars 2015, l'Association des producteurs de lait livrant à la société Fromagerie du Livradois « APSFL », dont le siège social est situé à Ambert (Puy-de-Dôme), est reconnue en qualité d'organisation de producteurs dans le secteur du lait de vache, sous le numéro 63 LA 2050, sur la zone sur laquelle opèrent les membres de l'organisation de producteurs.